

DOSSIER D'INSCRIPTION : Saison 2021 – 2022

Benjamins (BE), Minimes (MI), Cadets (CA), Juniors (JU), Espoirs (ES),
Séniors (SE) et Masters (MA)

Membres du bureau et différentes commissions du Castres Athlétisme :

Fonction	Prénom et Nom	Adresse mail	N° de contact	Commissions
Présidente	Sandrine GARDES	sgardes@yahoo.fr	06 84 31 29 95	Juge / Buvette
Secrétaire	Armelle TOCON	tocon.armelle@yahoo.fr	06 40 48 45 98	Restauration/Buvette
Trésorier	Jean-Pierre DARDENNE	jeanpierredardenne@yahoo.fr	06 83 53 02 62	Technique / Perf'
Membres	Patrick DEPRez	deprenzpatrick@neuf.fr	06 08 07 94 32	Technique / Perf'
	Gilles FABAS	gilles.fabas@hotmail.fr	07 86 29 43 25	Intendance terrain
	René LUGAT		05 63 72 07 88	Intendance terrain
	Alexis SOLAUX	alexissolaux81100@gmail.com		Jeune
Salariés	Christophe BERTINO	cbertino@gmail.com	07 67 39 76 77	Athlé Santé Loisir
	Florian BOULEAU	florian.bouleau@castres-athletisme.fr	06 70 15 10 24	Technique / Perf'

Contact / Renseignements : Florian BOULEAU / florian.bouleau@castres-athletisme.fr / 06 70 15 10 24

1. Les horaires d'entraînements

LUNDI	18h30 à 20h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique	Licence Athlé Santé
MARDI	10h00 à 11h30 Sport Adapté	Licence FFSA
	14h30 à 16h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique Cardio	Licence Athlé Santé
	17h30 à 19h30 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition
	18h30 à 20h00 Athlé Running Loisir : Route, Hors Stade et Trail	Licence Running
MERCREDI	10h00 à 11h30 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique Douce	Licence Athlé Santé
	11h00 à 12h15 Athlé Santé Loisir : Sport Santé + Remise en forme (sport sur ordonnance)	Licence Athlé Santé
	14h00 à 15h30 EA - Eveils Athlétique (2015)	Licence Découverte
	14h00 à 16h00 EA - Eveils Athlétique (2014 et 2013)	Licence Découverte
	14h00 à 16h00 PO - Poussin(e)s (2012 et 2011)	Licence Découverte
16h00 à 18h00 BE/MI - Benjamin(e)s et Minimes (2010 à 2007)	Licence Compétition	
18h30 à 20h00 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique	Licence Athlé Santé	
JEUDI	10h00 à 11h30 Sport Adapté	Licence FFSA
	12h15 à 13h30 Athlé Santé Loisir : Marche Nordique	Licence Athlé Santé
	12h15 à 13h30 Athlé Running Loisir : Route, Hors Stade et Trail (stade ou nature)	Licence Athlé Running
VENDREDI	17h30 à 19h30 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition
	17h30 à 19h00 BE/MI : Benjamin(e)s et Minimes (2010 à 2007)	Licence Compétition
	19h15 à 20h45 Athlé Santé Loisir : Condition Physique / PPG	Licence Athlé Running
SAMEDI	19h15 à 20h45 Athlé Santé Loisir : Nordic'Fit	Licence Athlé Santé
	09h00 à 10h15 BA - Baby-Athlé (2017 et 2016)	Licence Découverte
	10h15 à 12h00 CA et plus - Cadet(te)s à Masters et Handisport	Licence Compétition

Les entraînements des Benjamins (BE) / Minimes (MI) se déroulent au Stade du Travet, Bd Albert Thomas à Castres ou au gymnase du Travet en cas de pluie ou mauvais temps uniquement le Vendredi soir. Pour les Cadets et plus, les entraînements ont lieu au stade du Travet tout le long de l'année (même durant les vacances scolaires).

2. Les différents entraîneurs et différentes catégories d'âges

Catégories d'âges	Année de naissance	Nombre de places disponibles	Responsables et entraîneurs
MA – Masters	1982 et avant	illimité	BOULEAU Florian (Epreuves Combinées) 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr CONJUNGO Michael (Lancers) 06 86 56 10 01 / conjungo@yahoo.fr DARDENNE Jean-Pierre (Multi-disciplines) 06 83 53 02 62 / jeanpierredardenne@yahoo.fr DEPREZ Patrick (Demi-Fond / Marche) 06 08 07 94 32 / deprezpatrick@neuf.fr GARDES Sandrine (Lancers) 06 84 31 29 95 / sgardes@yahoo.fr
SE – Seniors	1999 à 1983	illimité	
ES – Espoirs	2002 à 2000	illimité	
JU – Juniors	2004 à 2003	20 par groupe de spécialités	
CA – Cadets	2006 à 2005		
MI – Minimes	2008 à 2007	80 places	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr BERTINO Christophe DARDENNE Jean-Pierre GARDES Sandrine
BE – Benjamins	2010 à 2009		
PO – Poussins	2012 à 2011	50 places	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr FABAS Gilles SOLAUX Alexis
EA - Eveils Athlétique	2015 à 2013	25 places par année de naissance = 75 places	BERTINO Christophe 07 67 39 76 77 / cbertino@gmail.com CONJUNGO Michael GARDES Sandrine 06 84 31 29 95 / sgardes@yahoo.fr LUGAT René TOCON Armelle (2015)
BA - Babys Athlé	2017 et 2016	40 places	BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr GARDES Sandrine + jeunes athlètes du club
Marche Nordique			BERTINO Christophe (Mardi après-midi et Jeudi midi) 07 67 39 76 77 / cbertino@gmail.com BOULEAU Florian (Mercredi matin) 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr TOCON Armelle (Lundi soir) 06 40 48 45 98 / tocon.armelle@yahoo.fr
Running			BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr
Condition Physique / PPG			BERTINO Christophe 07 67 39 76 77 / cbertino@gmail.com
Remise en forme / Nordic'Fit			TOCON Armelle 06 40 48 45 98 / tocon.armelle@yahoo.fr
Sport Adapté / Handisport			BOULEAU Florian 06 70 15 10 24 / florian.bouleau@castres-athletisme.fr

3. Prendre une Licence

Tarifs Annuels des licences

- Licence Athlé Compétition ou Athlé Découverte : **180€**
- Licence Athlé Santé Loisir ou Athlé Running Loisir : **180€**
- Tarif étudiant : **130€** (post baccalauréat – joindre la copie de la carte étudiant)
- Tarif entraîneur jeune (saison 2020/2021) : **70€**
- **TARIF FAMILLE** : 165€ pour 2^{ème} adhérent, 150€ pour 3^{ème} adhérent et suivant d'une même famille

Ce tarif comprend :

- L'assurance Individuelle Accident de la Fédération Française d'Athlétisme (0,60€),
- L'inscription payante de certaines compétitions,
- Les déplacements en bus pour tous les athlètes (licence découverte et compétition),
- Le remboursement de certaines courses du Challenge du parc naturel régional du Haut Languedoc pour les licenciés Running.

Mode de Règlement :

- Par chèque bancaire à l'ordre du **Castres Athlétisme**.
- En 3 ou 4 fois par chèque bancaire, dans ce cas l'ensemble des chèques du montant total de la cotisation est déposé avec le dossier. La date d'encaissement des chèques précisée au dos.
- En Chèques Vacances : mode de paiement valable uniquement **JUSQU'AU 30/11/2021**.
- En Coupon Sport. (Auprès de certain CE)
- Le Pass'Sport (**avant le 31/10/2021**)
- Les Pass loisir de la MSA.
- Chéquier Collégiens du Conseil Départemental du Tarn.

Le tee-shirt du club est offert pour toute inscription.

Il est possible de participer à 2 séances d'essais, toutefois, à partir du 1^{er} octobre 2021, tous les enfants, ainsi que les adultes, doivent être licenciés afin d'être en règle au niveau de l'assurance.

La cotisation (180€) ne pourra plus être remboursée une fois que la licence aura été enregistrée à la Fédération Française d'Athlétisme. Merci de remettre votre dossier d'inscription une fois que votre enfant ou vous-même êtes sûrs de son ou votre engagement pour l'année.

Documents à retourner pour que le dossier soit complet :

- **Le formulaire d'adhésion** (rempli en lettres capitales et signé)
- **Le Certificat Médical** ou le **Questionnaire de Santé** (*qui dispense de certificat médical uniquement pour les mineurs !*)
 - **Photocopie du Pass Sanitaire (certificat)** (dès l'âge de 12 ans)
 - **Le projet de l'athlète** (complété et signé par l'athlète)
 - **La cotisation annuelle** (dans son intégralité)
 - **L'autorisation parentale** (pour les mineurs)

4. Vie interne au Castres Athlétisme

Le Castres Athlétisme dispose d'un site internet où vous pourrez retrouver toutes les informations concernant les entraînements, les compétitions, les résultats, les articles, les photos...

www.castres-athletisme.fr ou sur www.tarn-sud-athletisme.fr

Rejoignez-nous aussi sur **Facebook**  ou sur **YouTube**  où vous retrouverez toutes les vidéos du club.

Vous souhaitez pour investir au sein du club mais vous n'avez pas beaucoup de temps ? Aucun souci, le Castres Athlétisme a besoin de bénévoles à tout moment de la saison ! Lors des entraînements, des buvettes, des événements internes (10km de Castres, Compétitions, Fête du club ...), des compétitions comme juge ou même comme encadrant si vous le souhaitez !

Vous souhaitez devenir partenaire du Castres Athlétisme ou vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, demandez notre plaquette 2021/2022 ou envoyez un mail à : partenariat@castres-athletisme.fr . Merci.

CHARTRE DE L'ATHLETE



1 | INSCRIPTION

A l'issue de deux séances d'essais, les parents s'engagent à prendre une licence pour leur enfant. L'inscription devient effective à la remise du dossier d'inscription complet : formulaire d'inscription, règlement de la cotisation, certificat médical et signature de la charte de l'athlète.

2 | ENTRAINEMENT

Les entraînements débutent en Septembre et se terminent fin Juin, au stade du Travet. Ces derniers ne sont pas maintenus durant les vacances scolaires (sauf jeunes compétiteurs du groupe Minimes confirmés et plus). Les progrès des jeunes athlètes tiennent pour une bonne part à leur assiduité. Pour cette raison, une feuille de présence est établie pour les catégories d'Ecole d'Athlétisme à Minimes. L'entraînement permettra l'acquisition de différents gestes techniques, éléments clefs qui assureront à chacun des progrès réguliers. Il est conseillé et impératif d'avoir une tenue adaptée (**casquette, k-way, chaussures de sport**) aux exercices physiques et aux conditions atmosphériques. **Une bouteille d'eau (ou gourde) est OBLIGATOIRE** à chaque entraînement, cette dernière est PERSONNELLE. Il n'est pas nécessaire d'avoir des chaussures à pointes.

3 | RESPONSABILITÉ

Il est impératif que les parents ou les représentants légaux soient systématiquement présents en début et en fin de séance (il n'est pas possible de laisser son enfant se rendre seul du véhicule, qui sera impérativement stationné au niveau du portail, au lieu d'accueil). À partir de Benjamin, l'athlète pourra venir à l'entraînement de façon autonome. Pour tout licencié, **il est demandé de prévenir les entraîneurs en cas d'absence** s'il vous plaît.

4 | COMPÉTITION

Chaque athlète s'efforcera de participer à 3 compétitions au moins sur l'ensemble de la saison. Les compétitions par équipes (Interclubs, Equip'Athlé, Championnats par équipes, ...) sont **obligatoires**. La pratique compétitive permet de mesurer les progrès réalisés dans un cadre différent et de représenter le club. Les convocations pour les compétitions sont remises principalement lors des entraînements et par mail (*Attention : ces derniers peuvent être dans vos spams*). Répondre aux mails en respectant la date et heure butoirs est indispensable pour faciliter l'organisation. Les parents peuvent accompagner leurs enfants, participer à l'encadrement ou aider au travail des officiels durant la rencontre athlétique. En cas d'absence, l'entraîneur doit être prévenu. Si un athlète s'engage à venir lors d'une compétition mais n'est pas présent le jour J, **il devra lui-même payer la pénalité financière** qui est appliquée au club en cas d'absence d'un athlète de la compétition alors qu'il était engagé.

5 | DÉPLACEMENTS

Certains déplacements s'effectueront en car. Le rendez-vous sera alors donné au stade du Travet. Pour les rencontres sur l'agglomération Castraise, le rendez-vous aura lieu sur le lieu de compétition.

6 | COMMUNICATION

Les différentes activités du club font l'objet d'informations communiquées par mail (*Attention : ces derniers peuvent être dans vos spams*) et écrit. Les calendriers des diverses compétitions sont affichés au stade. Les résultats des différentes compétitions peuvent être consultés sur le site internet de la ligue d'athlétisme ou sur celui du club : www.castres-athletisme.fr ou sur www.tarn-sud-athletisme.fr/

7 | COMPORTEMENT

La politesse, l'écoute et le respect mutuel sont essentiels afin d'évoluer tous ensemble autour d'un projet commun. Une médiation demandée par un entraîneur, un athlète ou un parent, pourra être mise en place en cas de besoin, afin de faire évoluer favorablement une situation. Si un athlète présentait un comportement pouvant le mettre en danger ou mettre en danger les autres athlètes, nous en informerions les parents ou les représentants légaux ainsi que le comité directeur du club. Ce dernier pourrait alors prendre une mesure d'exclusion temporaire ou définitive sans remboursement de la licence. De même en cas de dégradation de matériel, il serait demandé un remboursement des frais occasionnés.

8 | PROTOCOLE SANITAIRE (COVID19)

Les parents et tous les licenciés au Castres Athlétisme s'engagent à respecter le protocole sanitaire mis en œuvre sur le Stade du Travet de Castres, par le Service des Sports de Castres et le club du Castres Athlétisme. Le port du masque reste une mesure barrière efficace et conseillée. **Il est actuellement obligatoire pour entrer et circuler sur le stade pour tout le monde** dès l'âge de 6 ans (par arrêté préfectoral). Il sera ôté lors de la pratique. **ATTENTION, le Pass Sanitaire** est lui aussi **OBLIGATOIRE** pour toutes personnes de plus de 12 ans (licencié, parents, accompagnateurs, ...) ; sans ça l'accès au stade sera interdit. Une tolérance est possible pour les 12/17 ans avant le 30 Septembre. Au-delà, il sera obligatoire. En cas d'absence de schéma vaccinal complet, un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h sera demandé avant chaque entraînement. Un certificat de rétablissement daté de moins de 6 mois est également possible.

Si le protocole sanitaire est amené à être modifié, tous les licenciés seront tenus au courant par mail et verbalement ou même par la signalétique sur le stade du Travet.

L'adhésion à cette charte devrait permettre de partager du mieux possible l'année sportive à venir.

(A lire par les parents et/ou représentants légaux et ainsi que par l'athlète. En inscrivant votre enfant au Castres Athlétisme (ou vous-même), vous vous engagez à respecter cette dernière dans son intégralité)

**FORMULAIRE D'ADHÉSION AU CASTRES ATHLÉTISME (21/22) :
BE / MI / CA / JU / ES / SE / MA**

LICENCIÉ DURANT LA SAISON 2020/2021 (même dans un autre club ?) | OUI / NON

N° DE LICENCE | NATIONALITÉ | SEXE | F / M

NOM | PRÉNOM |

DATE DE NAISSANCE | // // LIEU DE NAISSANCE |

ADRESSE |

CODE POSTAL | VILLE |

TÉLÉPHONE n°1 | TÉLÉPHONE n°2 |

ADRESSE EMAIL (**OBLIGATOIRE**) | @

2^{ème} ADRESSE EMAIL (si besoin) | @

SOUHAITEZ-VOUS UNE FACTURE ? OUI / NON

DÉSIRE M'INSCRIRE AU CLUB DU CASTRES ATHLÉTISME et ACCEPTE LA CHARTE DE L'ATHLÈTE CI-JOINTE.

Taille du T-shirt : 6ans – 8ans – 10ans – 12ans – XS – S – M – L – XL – XXL

Signature

AUTORISATIONS PARENTALES (OBLIGATOIRE)

Je soussigné(e) | _____

Père, Mère, Tuteur(s), Représentant(s) de l'enfant | _____

J'autorise mon enfant à pratiquer l'athlétisme au sein du Castres Athlétisme.

J'autorise les responsables et intervenants du club à transporter mon enfant dans un véhicule de location, en cas de besoin sur les lieux d'entraînements ou de compétitions.

J'autorise l'encadrement à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident ou blessure.

Nom et n° de téléphone des personnes à contacter en cas d'urgence :

1 | Nom : _____ Téléphone : _____

2 | Nom : _____ Téléphone : _____

3 | Nom : _____ Téléphone : _____

Fait à _____ Le _____

Signature

DROIT A L'IMAGE

J'autorise / Je n'autorise pas le Castres Athlétisme

à utiliser l'image de mon enfant | _____ sur tout support destiné à la promotion du Club à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Fait à _____ Le _____

Signature

CERTIFICAT MEDICAL (Uniquement pour les majeurs lors de l'inscription)

Je soussigné(e) | _____

Docteur en médecine, demeurant à | _____

Certié avoir examiné | _____ né(e) le | _____

et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique de l'Athlétisme à l'entraînement **et en compétition.**

Fait à _____ Le _____

Signature et **Cachet du médecin**

Pour les mineurs lors de l'inscription : Merci de remplir le questionnaire de santé se trouvant au dos. Si au moins une réponse est « OUI », vous devrez présenter le certificat médical ci-dessus.

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION D'UNE LICENCE SPORTIVE conformément à l'arrêté ministériel du 7/05/2021

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Nom : _____ **Prénom :** _____
Tu es : Une fille Un garçon **Ton âge :** _____ ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

DATE : _____

SIGNATURE : _____

PROJET DE L'ATHLETE

Afin de connaître les attentes de chacun des athlètes des catégories Benjamins à Masters, il est mis en place, depuis quelques saisons, un projet de l'athlète.

La réponse aux questions suivantes permettra aux entraîneurs de connaître les objectifs de l'athlète. Les réponses seront réfléchies en amont, avant un échange individualisé avec l'athlète afin de préparer au mieux la saison à venir.

Merci de répondre aux questions suivantes :

Nom et Prénom :

Catégorie au 1^{er} Novembre 2021 :

Souhaites-tu faire des compétitions cette saison ? :

Si non, que viens-tu chercher au club d'athlétisme ? :

Si oui, sur quelles disciplines souhaites-tu t'engager ? :

A quels niveaux ? (départemental, régional, national,...) :

Vas-tu participer aux compétitions scolaires (UNSS, UGSEL, ...) ?

Quel est ton degré de motivation ? (1 : peu motivé et 10 : très motivé)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Remarques/souhaits sur ta saison à venir :

Signature :

Seuls les Minimes peuvent prétendre rejoindre le groupe Compétition. Pour cela, il faut que le jeune athlète émette le souhait de rejoindre le groupe Compet' avant le 1/09/2021 **et** ait dépassé les 90 points au triathlon lors de la saison précédente. Pour les Minimes 2 n'ayant pas effectué ce total (mais s'en approchant) et pour les Minimes 1, à plus de 90 points, le sérieux, l'assiduité aux entraînements et compétitions sont également d'autres critères essentiels d'intégration au groupe Compétition. **Compte tenu de la pandémie de COVID19 qui a très sérieusement impactée la saison 2020/2021, les demandes pour rejoindre le groupe Compétition, se feront sur la base des résultats de la saison estivale et également sur la présence, l'attitude et la motivation lors des entraînements.** La décision finale revient cependant aux différents entraîneurs et n'est pas définitive. Un athlète peut redescendre de groupe s'il ne respecte pas les règles instaurées par les entraîneurs. Un Minime Confirmé ne se spécialisera pas dans une épreuve, il devra donc participer à des triathlons lors des compétitions.

Pour les athlètes du groupe compétition (MI confirmés et plus), 3 bilans auront lieu durant la saison (Décembre, Mars et Juin) avec les différents entraîneurs afin de discuter de la suite de la saison et des objectifs pour la suite (en fonction du niveau actuel, l'assiduité aux entraînements, de l'attitude...)
Les entraîneurs tiendront à jour une fiche de présence lors des entraînements et compétitions.

En ce qui concerne l'inscription aux compétitions payantes ou Championnats Nationaux et en cas de limites budgétaires, la préférence pourra être donnée aux athlètes qui auront participé aux interclubs ou compétitions par équipes. Cette participation est donc fortement recommandée. Tout comme, la préférence pourra être donnée aux athlètes ayant le plus grand pourcentage de présences aux entraînements et aux compétitions.

(à compléter, à SIGNER et à rendre avec le formulaire d'inscription)